

Challenge en faveur des mobilités durables sur la région Grand Est Informations sur <u>defi-jyvais.fr</u>









Quel est l'objectif?

Le Défi « J'y vais ! » a pour objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les mobilités durables. L'enjeu est de diminuer notre empreinte carbone lors de nos déplacements et ainsi améliorer la qualité de l'air.

Quand?



La prochaine édition du Défi « J'y vais ! » aura lieu du 2 au 22 mai 2022.

Quel est le principe?



Comptabiliser les participants, les jours participés et les kilomètres domicile-travail/ école parcourus en modes alternatifs à la voiture en solo, pendant le Défi. La participation est gratuite.

Pour qui?



Il s'adresse aux structures de **3 salariés et plus** et aux établissements scolaires.



Où se déroule le Défi?

Le Défi « J'y vais ! » se déroule au sein des territoires partenaires de l'événement dans la région Grand-Est.

(Plus d'informations sur le site Internet : https://defi-ivvais.fr).

Comment participer?

Pour participer au Défi, chaque structure doit s'inscrire sur le site Internet https://defi-jyvais.fr via un référent Défi identifié. Un « code établissement » lui sera fourni lors de l'inscription.

- Pour les structures employeuses, le référent communiquera ce code à l'ensemble des salariés, afin qu'ils puissent créer un compte et enregistrer leurs données.
- Pour les établissements scolaires, le référent donnera ce code aux responsables dédiés pour chaque classe de l'établissement, qui seront chargés de recenser les données chaque jour (instituteur-trice, éco-délégué, etc.).

Une action solidaire

L'ensemble des kilomètres parcourus par les participants du Défi « J'y vais ! », sera converti en dotation financière au profit d'une entité œuvrant dans les domaines des mobilités actives, solidaires, partagées ou inclusives.

Contacts: Nicolas Poulouin - vma.grand-est@orange.fr - 06.41.18.61.39 Léa Beltzung - communication@vma-grand-est.fr - 06.65.92.40.36